

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2463

présenté par

Mme Dufour, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	150 000 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	150 000 000	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
TOTAUX	150 000 000	150 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de financer la garantie de l'État sur le prêt à taux zéro mobilité (PTZ-m).

Cet amendement a été travaillé avec le Réseau Action Climat, le Secours Catholique et le WWF France.

Cet amendement complète une autre proposition d'amendement proposé par ces mêmes ONG, que nous avons également déposé, et qui vise à renforcer l'efficacité et accélérer la mise en oeuvre du PTZ-m en prévoyant notamment la mise en place d'une garantie de l'État sur ces prêts à hauteur de 75%.

Cette garantie de l'État doit permettre de répondre au double objectif d'engagement des institutions financières et de garantie que les personnes en fragilité financière (absence d'emploi stable, antécédents de fichage à la Banque de France, etc.) puissent bénéficier du PTZ-m.

En faisant l'hypothèse que 50 000 PTZ-m seraient distribués la première année pour un montant moyen de 4000€, le coût d'une de la garantie de l'Etat à hauteur de 75% est évaluée à 150 millions d'€. Il est important de souligner qu'au vu du faible taux de sinistralité observé sur le microcrédit

mobilité (environ 10%), un tel dispositif aurait un faible coût final pour les finances publiques : 15 millions d'€ pour 50 000 PTZ-m distribués. Il s'agit donc pour l'Etat essentiellement d'une immobilisation de trésorerie que d'une véritable dépense.

Il est donc proposé d'augmenter de 150 millions d'euros en AE et en CP le budget alloué au programme 174 « Énergie, climat et après-mines » de la mission « Écologie, développement et mobilité durables », au profit de l'action 3 « Aides à l'acquisition de véhicules propres ». Les règles actuelles de la LOLF et du débat parlementaire sur le projet de loi de finances sont telles que le renforcement de moyens au profit d'un programme donné se fait toujours au détriment d'un autre. Pour équilibrer la mission, nous prélevons 150 millions d'euros en AE et en CP de l'action 50 "Transport routier" du programme 203 « Infrastructures et services de transports ». Nous invitons le Gouvernement à lever le gage.